

# Le Mag

Le magazine des Tassilunois

**P 06**

La Ville se dote  
d'un plan de baisse de  
la consommation d'énergie

**P 09**

Urbanisme :  
pour une croissance  
« raisonnée et raisonnable »

**P 14**

AquaVert fait  
peau neuve

Décembre  
2022

# 78



  
**TASSIN**  
LA DEMI-LUNE

p 12 - 13

# Noël 2022

## Des traditions plus vivantes que jamais !

## RETOUR EN IMAGES SUR L'INAUGURATION DU NOUVEAU SKATEPARK AU STADE DUBOT

À l'initiative de l'équipe municipale et de **Serge HUSSON**, adjoint aux sports, la Ville de Tassin la Demi-Lune s'est dotée cette année d'un nouvel équipement sportif de grande qualité : un **Skatepark de 420m<sup>2</sup>** entièrement conçu avec **l'aide des jeunes du Comité consultatif de la commune**.

Malgré une météo capricieuse, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> octobre en présence des élus et de près de **300 Tassilunois** – enfants et parents – venus assister à une grande fête du sport avec des animations et des démonstrations de sportifs professionnels, en présence de l'artiste de street art lyonnais **BIRDY KIDS** qui signe l'œuvre monumentale sur le bowl, et sous le parrainage d'**Aurélien GIRAUD**, skateur professionnel et athlète olympique.



En phase avec son **label « Ville active et sportive »** pour encourager toujours plus de publics à la pratique sportive, et répondre à une attente des plus jeunes, ce tout nouveau Skatepark de 420 m<sup>2</sup> permet la pratique des **quatre sports de glisse** – le skateboard, la trottinette, le roller et le BMX – avec un bowl complet, **spécificité unique à l'échelle du territoire de l'Ouest lyonnais**.



## Nous ne sommes pas au bout de nos peines, ni de nos surprises

**C'est bel et bien confirmé : la Métropole écologiste enterre le Métro E... pour un tramway « semi-enterré », comprendre « enterré » pour toute la partie du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, mais qui reviendrait en surface... uniquement à Tassin la Demi-Lune !**

Oui, vous avez bien lu.

À l'occasion d'une unique réunion d'information le 13 octobre dernier, le Président de la Métropole a fait part aux maires des communes et arrondissements impactés par le projet, de sa décision **d'abandonner définitivement le projet de Métro E** qui devait desservir durablement la population et permettre de désengorger massivement la congestion automobile de l'Ouest lyonnais.

Notre position à Tassin la Demi-Lune reste inchangée et je l'ai rappelée au Président de la Métropole qui nous demandait de nous engager dans l'instant sur ce projet de tramway : notre commune est avant tout favorable au **Métro E, parce qu'il est le seul en capacité d'apporter une réponse à la dimension des besoins de la population et des enjeux actuels et futurs en matière de mobilité**, pour lequel une concertation de plus de 4 ans a déjà coûté **plus de 1,9 millions d'euros aux contribuables** et qui aurait dû voir le jour en 2030 avec une adhésion très large de la population.

Non, je ne m'oppose pas **par principe** aux décisions de la Métropole. Il ne s'agit pas d'un caprice, mais de défendre le bon sens, le pragmatisme des décisions politiques et les intérêts des Tassilunois ! Et au-delà les enjeux de la 2<sup>e</sup> métropole de France !

Nous attendons désormais, **compte tenu de l'arrêt total de ce projet au profit d'un nouveau tracé et d'un nouveau mode de transport moins rapide**, que la Métropole accepte *a minima* de prendre en compte les réalités quotidiennes que vivent les habitants de Tassin la Demi-Lune et plus largement de toutes les communes limitrophes, **en étudiant réellement et en rendant possible l'enterrement de la fin du tracé de ce nouveau projet, c'est-à-dire pour la partie entre Ménival et Alaï/Libération, dans le prolongement de ce qui est déjà prévu sur toute la partie du 5<sup>e</sup> arrondissement**. Il s'agit au final d'une toute petite portion au regard du projet présenté dernièrement.

En effet, sans cet engagement, **la réalisation d'un tramway en surface chez nous qui prendrait de l'emprise foncière supplémentaire sur une voirie déjà très largement saturée**, serait tout simplement **intenable**. Cela n'aurait par ailleurs aucune cohérence avec la Zone à Faible Emission qui sera imposée également par la Métropole en 2026 à tous les véhicules de Crit'Air 2 ou plus. À ce stade, ce projet sorti des cartons n'est pas sérieux.

Je continuerai à vous faire part régulièrement de l'avancée de ce projet crucial.

*Joyeux Noël et bon Nouvel An !*

*Pascal Charvet*

Maire de Tassin la Demi-Lune,  
Conseiller de la Métropole de Lyon





## 1 Accueil des nouveaux arrivants

Comme chaque année, sous l'impulsion de **Jacques BLANCHIN**, adjoint à la sécurité, toute l'équipe municipale s'est mobilisée pour organiser une demi-journée d'accueil pour les nouveaux arrivants. Au programme pour la cinquantaine de participants de cette matinée-découverte : accueil gourmand à la Maison des Familles grâce à la participation active de nos commerçants aux côtés de **Katia PECHARD**, 1<sup>re</sup> adjointe et **Pierre BERGERET**, adjoint aux finances, visite de la ville avec les anecdotes historiques de notre conseiller municipal **Michel CADILLAT**, rencontres et échanges pour découvrir la commune et les services de la Ville, et découverte de L'Atrium et de la Médiathèque MédiaLune avec **Christine BOULAY**, adjointe à la culture.

## 2 Semaine Bleue

À Tassin la Demi-Lune, nous sommes particulièrement attentifs à nos aînés. C'est pourquoi la Ville est heureuse de participer activement à la « Semaine Bleue », semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, en proposant de nombreuses animations et activités entièrement gratuites. Parmi les activités du programme conçu cette année par **Yohann HACHANI**, conseiller délégué aux seniors : découverte du golf de Tassin la Demi-Lune, atelier œnologie ou informatique, sortie à Vichy, conférences, aquagym et découverte d'un planétarium à l'Hôtel de Ville.

## 3 Sport-santé et sport-aînés

Dans la lignée de son label « Ville Active et Sportive », et sous l'impulsion de **Henri BOURGOGNON**, conseiller délégué au sport-santé, la Ville de Tassin la Demi-Lune a mis l'accent sur un mois de septembre entièrement dédié à la sensibilisation des habitants à l'importance des activités physiques et de la nutrition. Le samedi 24 septembre, un événement phare est venu ponctuer ce mois d'activités, avant de se poursuivre sur le week-end « Sport Aînés », du jeudi 29 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre, consacré aux plus de 60 ans en partenariat avec l'association « Club loisirs et amitié ».

## 1 Semaine de la sécurité

Du 10 au 15 octobre, à l'initiative du Maire, **Pascal CHARMOT**, et de **Jacques BLANCHIN**, adjoint délégué à la sécurité, la semaine de la sécurité publique a été l'occasion de rappeler toutes les actions et dispositifs mis en œuvre par la Ville depuis 2014 pour préserver la qualité de vie de notre commune. L'occasion également de proposer aux habitants d'aller à la rencontre des équipes de la Police municipale.

## 5 Show time à L'Atrium avec la star Ayo

Un concert envoûtant (et complet !) de la star internationale Ayo, dans le cadre de sa tournée européenne, pour le plus grand bonheur des Tassilunois, comme des équipes de la Ville, ou de **Christine BOULAY**, adjointe à la culture, qui a pu accueillir la chanteuse à son arrivée.

## 6 Un nouveau « Café de l'urba » sur le commerce de proximité

Aux côtés du Maire **Pascal CHARMOT**, et **Éric GAUTIER**, adjoint à l'urbanisme, deux experts – Anne DELAIGLE, fondatrice et dirigeante de *Izzy Town* et Thierry ROCHE, architecte et urbaniste tassilunois – sont venus alimenter la discussion sur les politiques d'urbanisme et les nouvelles tendances d'aménagements des centres villes, tout particulièrement en matière de commerce de proximité.

## 7 Soirée « choucroute »

Succès habituel pour la traditionnelle soirée « choucroute » organisée par l'ADAPEI 69 au Gymnase des Genêtiers. Près de 800 personnes s'y sont retrouvées le 29 octobre pour un moment festif, en présence du Maire **Pascal CHARMOT** et de plusieurs élus, **Jacques BLANCHIN**, **Caroline ACQUAVIVA** et **Ghislaine BOUVIER**.

## 8 Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

De nombreux enfants ont participé à la cérémonie aux côtés de l'association des anciens combattants l'UMAC et de tous les acteurs impliqués avec l'équipe municipale, pour raviver la flamme du souvenir de nos morts tombés pour la France au cours de la première Guerre Mondiale.



# La Ville se dote d'un plan de baisse de la consommation d'énergie

**Le 6 octobre dernier, l'État a annoncé son plan d'urgence énergétique avec deux objectifs principaux : réduire les consommations du pays de 10 % d'ici à 2024 et, à plus court terme, éviter les risques de coupures d'énergie cet hiver. Dans ce cadre, les collectivités locales doivent décider quelles actions elles veulent et/ou peuvent mettre en œuvre, en fonction de leurs enjeux, contraintes et ressources propres.**

La Ville de Tassin la Demi-Lune conduit depuis deux ans une refonte importante de ses marchés énergétiques – nouveau marché sur l'éclairage public et plan global de rénovation des bâtiments –, qu'elle va désormais accompagner par **un plan de baisse de consommation d'énergie dès cet hiver.**

Sous l'impulsion du Maire, **Pascal CHARMOT, de Marc-Antoine MONTOYA, Pierre BERGERET, et Claire SCHUTZ**, adjoints respectivement au patrimoine, aux finances, et à l'environnement, un ensemble de mesures et de projets ont été élaborés, pour des mises en œuvre à différentes échéances.

## DES MESURES D'URGENCE À COURT TERME

**Huit mesures d'urgence** vont être ou sont déjà déployées :

- **retarder la mise en chauffe des bâtiments municipaux** et réduire la saison de chauffe de la fin des vacances de Toussaint au début des vacances de Pâques (sauf exceptions, à l'exemple des crèches, ou en cas de chute trop importante des températures) ;
- **réguler à 19°C maximum les bâtiments publics occupés** et mettre en « hors-gel » les bâtiments inoccupés pendant une période longue ;
- **mettre en place des dispositifs de régulation des températures** dans les bâtiments ;
- **établir une estimation globale des consommations d'énergie** des bâtiments et services pour cibler les priorités ;
- **ne pas éclairer les façades des bâtiments publics de 21 h à 7 h** (sauf exceptions, lorsque des raisons de sécurité l'exigent) ;
- **réduire l'intensité et les plages d'éclairage public** : il n'y aura pas d'éclairage public entre 23 h et 6 h (5 h 30 en hiver), à l'exception des axes principaux et des zones sensibles. L'Horloge sera concernée. Au sujet des illuminations de Noël, la Ville a prévu un équipement quasi complet en LED, très peu énergivores, accompagné de décorations traditionnelles non lumineuses. Les illuminations seront éteintes à partir de 23 h (à 1 h pour les réveillons et jours de Noël et du Nouvel An).





## Recensement : une nouvelle campagne début 2023

- **optimiser l'occupation des bâtiments municipaux** : des regroupements de personnel sur un site unique pourront avoir lieu en périodes de grands froids, avec une vigilance particulière liée à l'évolution du contexte sanitaire. Une journée de télétravail pourrait également être proposée à titre provisoire et complémentaire ;
- **mettre en place un plan de communication et de sensibilisation** interne (élus et agents) et externe (commerçants, usagers...) aux bons gestes et aux bonnes pratiques.

### DES ENGAGEMENTS À MOYEN ET LONG TERME

- **Éclairage public** : aboutissement d'une démarche entreprise dès la fin 2021, la Ville finalise un contrat de performance énergétique de 7 M€ en investissements, qui permettra de **réduire notre consommation de 60 à 80 %** à terme, selon les premières estimations ;
- **performance énergétique des bâtiments municipaux** : un projet de contrat d'environ 4 M€ est à l'étude, dont 50 % seraient réalisés sur ce mandat, ce qui se traduirait par **18 à 20 % d'économies d'énergie**. Certains des bâtiments le plus anciens de la commune restent énergivores malgré les améliorations apportées ces dernières années, en raison de leur surface, leur destination ou leur ancienneté ;
- depuis fin 2021, un plan de rénovation énergétique important de **plusieurs écoles** (Leclerc-Prévert) et des locaux de la Police municipale a été engagé pour un montant de 2,6 M€ et dont les travaux sont planifiés pour l'année 2023 ;
- enfin, dès le début de l'année 2022, Pascal CHARMOT a également fait part à la Métropole de Lyon de son intérêt pour un **projet de chauffage urbain communal**. Des discussions et études sont en cours du côté de la Métropole pour un projet qui pourrait concerner Tassin la Demi-Lune et le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, voire une ou plusieurs autres communes voisines.

Chaque année, un échantillon de 8 % de la population est recensé dans notre commune. La campagne 2023 aura lieu **du 19 janvier au 25 février**.

Si votre logement est concerné, un courrier de la mairie sera déposé dans votre boîte aux lettres courant janvier avec les nom et prénom, ainsi qu'une photo de votre agent recenseur. **Répondre est non seulement obligatoire mais essentiel** : c'est grâce aux données collectées que l'action publique peut estimer les besoins des habitants et les budgets à affecter pour y répondre.

**Au vu du contexte sanitaire actuel, il est fortement recommandé de répondre à cette enquête par Internet.**

Plus rapide et plus simple, cette démarche en ligne sera également plus sécurisante car elle limitera les contacts avec votre agent recenseur. Vous pourrez le faire **à partir du 19 janvier** sur le site [www.recensement-et-moi.fr](http://www.recensement-et-moi.fr).

Vos codes de connexion vous seront transmis par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, votre agent vous remettra des questionnaires papier.

**i** **Pour en savoir +, vous pouvez vous rendre en mairie ou aller sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

### AVIS DE RECHERCHE !

La Ville de Tassin la Demi-Lune a besoin d'agents recenseurs pour sa campagne 2023. Si vous aimez les activités impliquant un aspect relationnel important et que cette expérience vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature à la mairie ([etatcivil@villetassinlademilune.fr](mailto:etatcivil@villetassinlademilune.fr)). Chaque recrutement intègre une formation préalable, ce qui implique d'être **disponible dès la mi-janvier 2023 jusqu'au 1<sup>er</sup> mars**.





Visuel du futur projet de commerces et pôle médical au Bourg / Projet Ville

**Projet privé** >>>>>

Commerces en rez-de-chaussée, logements, espace de restauration scolaire pour l'école Saint-Charles

**> Votre espace urbain se régénère et s'améliore**

tassinlademilune.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre Ville sur :

f i t in

**LES cafés DE L'URBANISME**

# Urbanisme: pour une croissance « raisonnée et raisonnable »



---

**Prisée pour sa qualité de vie, idéalement située à proximité de Lyon, notre ville connaît une croissance démographique importante et constante : en 50 ans, le nombre de ses habitants s'est accru de 80 % ! Et le rythme de cette évolution s'est encore accéléré ces dernières années. Si c'est une bonne nouvelle pour le dynamisme des activités, cette attractivité nécessite un accompagnement très fin pour programmer aussi bien de nouveaux logements que les équipements publics nécessaires à l'accueil des nouveaux arrivants, mais aussi et surtout, préserver l'harmonie de son cadre de vie.**

---

Lors de son premier mandat, le maire, Pascal CHARMOT, avait procédé à un rééquilibrage de ces deux grands volets de la politique d'urbanisme. Les écoles et crèches, notamment, n'offraient pas de capacité suffisante pour de nouveaux arrivants. D'où une première étape qui a privilégié **le développement quantitatif et qualitatif d'infrastructures à destination des familles** (écoles d'Alaï et de Grange Blanche, pôle petite enfance d'Alaï, extension école Prévert/Leclerc) : **en 5 ans, l'investissement qui leur a été consacré a été supérieur à celui des 20 années précédentes.**

Aujourd'hui, **les priorités ont évolué** : la ville se réinvente et se métamorphose à certains endroits, pour proposer à ses habitants

une ambiance urbaine qui soit douce à vivre partout, tout en prenant en compte les spécificités de chaque quartier et en les inscrivant dans une cohérence d'ensemble. Pour cela, notre politique d'urbanisme intègre de nombreuses composantes inscrites dans une vision prospective : **qualité architecturale, préservation patrimoniale, vitalité commerciale, mixité des usages, maillage des services publics.** Avec un fil rouge qui est plutôt vert en l'occurrence : celui de la **végétalisation**, déployée à travers **le plan « Nature en ville »**, non seulement pour **renforcer notre connexion à la biodiversité**, mais pour **anticiper les changements liés au climat.** Un axe qui prendra de plus en plus d'importance dans les années qui viennent.



## Aménager, construire, démolir : une boîte à outils numérique pour les Tassilunois



Permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager... En matière d'urbanisme, les démarches peuvent être complexes. **La Ville accompagne professionnels et particuliers** pour leur simplifier les formalités à accomplir. Celles-ci peuvent désormais être effectuées directement sur le site de la ville :

**[Démarches en ligne/Urbanisme/Télécharger les formulaires d'autorisation d'urbanisme](#)**

Cette rubrique a été conçue comme une vraie **boîte à outils** : elle intègre aussi une série de fiches pratiques permettant de savoir quelles démarches entreprendre dans des cas concrets – élaguer ses arbres, construire une piscine, aménager une extension...

**i** <https://tassinlademilune.portailcitoyen.eu/demarche/125/2>

## Logements : une programmation maîtrisée

**L'équilibre** demeurant le maître-mot de notre politique d'urbanisme, la Ville veille à ce que son évolution démographique demeure compatible avec celle des équipements. Elle entend également demeurer actrice des projets développés afin de maîtriser son développement. Cette stratégie intègre notamment une vision du **logement social** qui ne soit pas purement comptable mais qui réponde au contraire **à des besoins solidaires, à des parcours de vie**, et qui favorise également **l'accèsion à la propriété**.



## Transparence et pédagogie

La Ville veille à **accompagner l'ensemble des démarches d'urbanisme** de manière claire et concertée. Les différentes formalités à accomplir sont expliquées et réalisables en ligne sur le site de la Ville (voir l'article ci-contre sur la « Boîte à outils »). Par ailleurs, **un dispositif complet d'information/communication** est mis en œuvre pour chaque projet : flyers, réunions d'information... permettent ainsi d'impliquer tous les publics concernés. Ces ressources sont également mises à disposition des opérateurs privés lorsque leurs programmes ont un impact sur le cadre de vie de la commune, à l'exemple du projet de logements de l'avenue de la République ou de l'association de Castagno qui porte un vaste projet au Bourg pour l'Institut Saint-Joseph.





## 3 questions à Éric GAUTIER,

Adjoint au Maire,  
délégué à l'Urbanisme opérationnel et prévisionnel

### Quelles sont les priorités de la Ville en matière d'urbanisme ?

Les enjeux sont nombreux et variés. Le sens de l'histoire est depuis toujours celui du développement de notre ville, nous devons l'accompagner, mais **de manière contrôlée et mesurée**. Nous nous attachons à **une croissance raisonnée et raisonnable**, pour faire en sorte que Tassin la Demi-Lune demeure une ville attractive dans laquelle il fait bon vivre et où chacun se sent bien. Cela implique une attention quotidienne sur l'ensemble des sujets liés à l'urbanisme : l'habitat bien sûr mais aussi les commerces, le sport, l'éducation, les services publics, les espaces verts et les modes de circulation, tout cela en prenant soin de favoriser la nature en ville. Et **la notion d'équilibre reste centrale** : notre rôle, en tant qu'élus, est de veiller à maintenir celui-ci à travers **le choix des projets** qui sont mis en œuvre.

### Le premier mandat a permis un rééquilibrage nécessaire des équipements publics et des logements. Quel en est le bilan, sur lequel la Ville peut s'appuyer pour orienter les choix futurs ?

À partir de 2014, **une forte évolution démographique s'est opérée** par le développement du centre-ville et du quartier de l'Horloge. On n'arrête pas la croissance d'une ville de bientôt 25 000 habitants et qui fait partie de la 2<sup>e</sup> Métropole nationale ! Mais nous pouvons – et nous devons – **accompagner ce développement** en tenant compte des contraintes et de nos obligations à la fois environnementales et économiques, en adaptant nos priorités. En cours de mandat, nous devons encore faire des choix et ajuster notre politique, toujours dans cette perspective « **d'urbanisme raisonné et raisonnable** » que j'évoquais, et pour **intégrer des enjeux environnementaux** de plus en plus marqués ainsi que des attentes fortes.

### Concrètement, quels sont et seront les projets marquants de ce mandat ?

Depuis 2020, nous avons poursuivi **notre action en faveur des écoles et de la petite enfance**. Le pôle petite enfance de la Raude et le parc attenant seront ainsi **des éléments d'urbanisme marquants** de ce mandat. La construction de l'école « Samuel Paty » viendra compléter cet ensemble. Des moyens ont aussi été engagés afin **d'offrir des équipements sportifs nouveaux ou modernisés**. En matière d'habitat et de commerces, d'ici à 2026, nous verrons se terminer **un projet privé** avenue de la République qui viendra compléter le renouvellement urbain déjà engagé précédemment sur le centre-ville. Il permettra de créer un trait d'union entre la promenade des Tuileries et la partie ouest de l'avenue de la République sur laquelle nous avons vu se développer aussi de nouveaux commerces. Au Bourg enfin, nous verrons **la réalisation d'un pôle de commerces et médical**, dans un souci constant de développement des commerces et services de proximité.

## Les cafés de l'urbanisme : partager et éclairer les enjeux

Les politiques d'urbanisme sont souvent vues par les habitants comme source d'une grande complexité technique, juridique et administrative. Dans la réalité, et derrière ce domaine très codifié et très encadré, il existe **des marges de manœuvre**, celles des politiques publiques, pour imaginer, dessiner, organiser l'espace public, les espaces collectifs comme individuels. Ce rendez-vous des « **Cafés de l'urbanisme** », lancé en mai dernier par la Ville, invite les habitants à découvrir concrètement ce que sont les politiques d'urbanisme et leur utilité. En mai 2022, la première conférence a porté sur le thème « comment remettre l'activité physique au cœur de la ville ? », en prenant appui sur l'exemple du **nouveau Skatepark**. La deuxième a eu lieu en novembre sur « le commerce de proximité au cœur des politiques d'urbanisme : une meilleure qualité pour tous ? », avec l'exemple du **futur pôle de commerces sur le site de l'ancienne Poste Bourg**.



# Noël 2022 :

## des traditions plus vivantes que jamais !

**Cette année, Noël sera plus que jamais sous le signe du partage et de la solidarité, un temps fraternel que pourront vivre ensemble tous les Tassilunois.**

### ► TOP DÉPART DES FESTIVITÉS LE 8 DÉCEMBRE !

Comme chaque année, le 8 décembre, jour de célébration de la traditionnelle Fête des Lumières, marquera **le lancement des illuminations et des festivités de Noël et des fêtes de fin d'année** à Tassin la Demi-Lune. Toute l'équipe municipale vous a concocté un programme original, sympathique et convivial pour profiter de la Fête des Lumières de la meilleure manière possible, **en plein cœur de votre ville, avec vos commerçants et vos restaurateurs.** Tous les ans, un secteur est privilégié pour les activités de lancement. Pour cette édition, l'accent sera mis sur la Promenade des Tuileries.

### De nombreuses animations et un joli spectacle vous attendent, à partir de 17h, entre l'Hôtel de Ville et la Promenade des Tuileries :

**17 h :** distribution de lampions pour tous devant l'Hôtel de Ville.

**17 h 30 - 18 h :** déambulation aux lampions, encadrée par les Scouts et Guides de France et des échassiers de la compagnie Kervan (Hôtel de Ville – Avenue Leclerc – Promenade des Tuileries aller et retour).

**18 h - 18 h 30 :** la Batucada de la MJC et l'École de Musique de Tassin sur la Promenade des Tuileries.

**18 h 30 - 20 h :** spectacle extérieur « Les Voyageurs » sur la Promenade des Tuileries et l'Avenue de la République.

« **Les Voyageurs** » : spectacle déambulatoire festif et burlesque de la compagnie Kervan, inspiré de l'univers « steampunk » et des écrits de Jules Verne. Les Voyageurs, personnages fantaisistes et colorés, ne sont ni en avance ni en retard, ils arrivent toujours à point nommé et au bon endroit pour le plaisir de tous. Déambulation avec échassiers, musiciens, jongleurs, et le char « LA LOCO LOCA ».

### Plusieurs associations et organismes participeront à l'animation de cette belle soirée et proposeront des activités :

- **Humanis Afrique** : jeu de morpion géant et lumineux.
- **APEL Saint-Charles** : tatoos phosphorescents, vente de créations artisanales réalisées par des parents bénévoles.
- **Fenêtres** : atelier peinture avec la création d'une fresque sur le thème des lumières.
- **APEL Saint-Claude** : animation Chamboul'tout avec des balles lumineuses.
- **CPNG (à partir de 18h30)** : création de photophores, maquillage lumineux, initiation hiphop.
- **Scouts et Guides de France** : jeux lumineux (en plus de la distribution des lampions).

**Une petite restauration salée et sucrée sera proposée au profit des associations de la ville et plusieurs commerçants tiendront également des stands.**

**À NOTER : exceptionnellement de nombreux commerces de la Promenade des Tuileries et de l'avenue de la République resteront ouverts jusqu'à 20 h.**

### Et toujours...

Notre **jeu-concours** avec un objet caché à découvrir dans les vitrines des commerçants.



## ► OPÉRATION « SAPINS DES ÉCOLES »

Comme chaque année, les écoles de la Ville participent à la grande opération des « sapins des écoles ». Mis à disposition par les services espaces verts de la mairie, les sapins sont décorés par les écoliers, avant d'être installés sur la Promenade des Tuileries.

Cette année, **20 classes des écoles Prévert, Leclerc, Berlier-Vincent, Vincent Serre et Saint Charles participeront à l'opération, soit 20 sapins décorés par 550 élèves.** Venez les découvrir !

## ► LES COLIS DE NOËL

Plus de 800 colis de Noël ont été distribués à nos aînés en 2021 ! Jusqu'ici réservés aux plus de 90 ans, ils ont été ouverts désormais **aux plus de 85 ans**. Ces produits gourmands et qualitatifs proviennent de différents commerces tassilunois et seront remis cette année dans le sac « shopping » de la Ville. Toutes les personnes concernées recevront **un courrier avec les modalités de retrait** : des points relais ont été prévus dans plusieurs endroits de la commune pour faciliter les opérations. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer en raison de leur état de santé, **une livraison à domicile pourra être organisée.**

Si vous avez reçu ce courrier, pensez bien à le renvoyer pour vous inscrire et pouvoir ainsi bénéficier de votre colis !

**Pour toute question :**

**CCAS 04 72 59 22 30 ou [accueilccas@villetassinlademilune.fr](mailto:accueilccas@villetassinlademilune.fr)**

## ► LE SAPIN DE LA RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

Comme chaque année, **les enfants de la crèche Gard'Eden** viendront décorer le sapin de Noël de la résidence autonomie municipale BeauSéjour, un moment joyeux qu'ils partageront avec nos seniors !

## ► LE DÉJEUNER DE NOËL

Le 25 décembre, l'équipe municipale offrira le déjeuner de Noël **aux seniors isolés** qui ne pourront pas passer les fêtes dans leur famille. Si vous souhaitez vous porter volontaire pour venir partager avec nos élus ce moment festif avec nos aînés, vous pouvez contacter **le CCAS au 04 72 59 22 30 ou [accueilccas@villetassinlademilune.fr](mailto:accueilccas@villetassinlademilune.fr).**

Et rappelons à tous nos aînés qu'être isolé n'est pas synonyme d'être seul ! **La Ville vous accompagne à travers de nombreuses activités et mises en relation.** N'hésitez pas à contacter **le CCAS ou la Maison des Familles** pour découvrir toutes les possibilités et animations.



## Mise en lumière des bâtiments municipaux

Comme chaque année, les bâtiments municipaux seront mis en lumière, par un dispositif de lumignons par leds, très économes en énergie. Ainsi les façades de l'Hôtel de Ville (360 lumignons), l'Espace culturel L'Atrium (100 lumignons), la Maison des Familles (100 lumignons), la résidence autonomie municipale Beauséjour (100 lumignons), ainsi que la Résidence Plurielle (100 lumignons), seront intégrées au dispositif.



## IMPORTANT ! AVENUE GÉNÉRAL LECLERC

La Ville met en place un parking spécial gratuit le samedi 24 décembre de 8 h à 17 h.

Entrée par l'école Berlier-Vincent / Sortie par le parking de la mairie.

Cet emplacement sera identifié depuis la rue, par une signalétique spécifique.

+ D'INFORMATIONS SUR  
[tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)



NOËL 2022



# AquaVert fait peau neuve

C'est un centre aquatique flambant neuf qui viendra remplacer la piscine et la salle de sport fin 2024 !



## UN ÉQUIPEMENT POUR TOUS

Il permettra d'accueillir **les scolaires** mais aussi **les sportifs, les familles, les seniors** grâce notamment à :

- un **bassin sportif de 25 m** : 6 couloirs dédiés à la natation ;
- un **bassin mixte de 350 m<sup>2</sup>** pour les activités, l'apprentissage et le jeu avec sa zone aménagée de jets d'eau et banquettes massantes ;
- une **pataugeoire de 60 m<sup>2</sup>** pour les tout-petits ;
- **des toboggans** pour les jeunes et ceux qui le sont restés ;
- en extérieur : une aire de jeux d'eau, un solarium et des espaces verts.

## UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE DE A À Z

L'opération est confiée à un groupement d'entreprises, architectes & bureaux d'études, porté par **EIFFAGE Construction Rhône-Loire**. Le marché global de performance, **d'un montant de 17M€ HT** comprendra la conception, la construction et la maintenance technique de l'ouvrage.

## UNE ARCHITECTURE TOUT EN TRANSPARENCE, RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL DU PARC

Imaginé par **TNA Architectes**, spécialiste des équipements aquatiques et sportifs, le projet présente un équilibre parfait entre **fonctionnalité, luminosité et intégration au site** : utilisation de matériaux biosourcés, larges ouvertures visuelles sur le parc, préservation des arbres remarquables.





## UN BÂTI PERFORMANT POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Des solutions techniques innovantes sont prévues pour **limiter les consommations en eau et en énergie** :

- système de filtration à perlite pour limiter la consommation en eau potable tout en garantissant des conditions d'hygiène optimale ;
- près d'un tiers de l'énergie consommée sera d'origine renouvelable : production de chaleur sur site grâce à 450 m<sup>2</sup> de moquettes solaires couplés à trois pompes à chaleur solaires.



## UNE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ASSURÉE

Le démarrage des travaux est prévu pour **le premier semestre 2023**. Le nouveau bâtiment étant implanté derrière la piscine existante, celle-ci continuera de fonctionner dans sa configuration actuelle : stationnement sur le parking « escargot », puis accès piétons par l'allée principale.

L'ouverture du nouveau centre aquatique est prévue pour le **second semestre 2024**. L'ancienne piscine sera ensuite démolie pour laisser place à un nouveau parking.

**i** + d'infos sur :

[www.aquavert.fr/infos-pratiques/aquavert-de-demain](http://www.aquavert.fr/infos-pratiques/aquavert-de-demain)  
ou inscription à la newsletter AquaVert



## AQUAVERT LANCE UNE NOUVELLE ACTIVITÉ : DES LEÇONS DE NATATION POUR ADULTES AYANT PEUR DE L'EAU

**PARC AQUAVERT**  
**Cours Aquaphobie**  
pour Adultes

- Vous ne vous sentez pas à l'aise dans l'eau ?
- Vous avez vécu une mauvaise expérience à la piscine ?
- Vous avez peur quand vous n'avez plus pied ?

Si la réponse est « OUI » ce cours est fait pour vous !

**Mercredi : 10h-10h45**  
| petit bassin |  
Profondeur max 1,30 m



## L'accueil des familles ukrainiennes



*En juillet dernier, le Maire, Pascal CHARMOT, et l'équipe municipale, ont reçu les familles ukrainiennes et tassilunoises, lors d'un moment de convivialité et de bienvenue à la Maison des Familles.*

Dès mars 2022, **l'élan de solidarité des Tassilunois pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens** a été fort et généreux, et **la Ville s'est mobilisée** pour déployer des moyens importants.

En ce qui concerne l'accueil, douze familles se sont portées volontaires pour recevoir des personnes chez elles. **19 adultes et 11 enfants ont ainsi été hébergés dans notre ville.**

Depuis l'origine, **le CCAS de la Ville joue un rôle central** dans le dispositif mis en place, afin d'apporter une aide globale aux familles accueillantes, d'orienter les personnes réfugiées vers les structures adaptées aux différents types d'aides dont elles peuvent bénéficier – psychologues, accompagnement d'enfants handicapés... –, de faciliter les formalités d'inscriptions à l'école, à la cantine, en crèche... **Le CCAS est en lien avec la Maison des Familles, Forum réfugiés et des services de la Ville** ; tous travaillent ainsi ensemble pour que l'insertion des parents et des enfants se passe au mieux. Parfois, ce sont les familles accueillantes elles-mêmes qui ont pu faire scolariser des enfants dans la même école que les leurs.

La suite reste malheureusement incertaine. Si les familles ukrainiennes sont naturellement impatientes de pouvoir rentrer dans leur pays pour retrouver leurs proches, leur vie là-bas, elles doivent attendre des conditions plus favorables pour envisager leur retour. **Certaines personnes ont pu trouver une insertion durable** : un métier, un logement...

Quant aux familles d'accueil, celles qui ont reçu des personnes **au moins 90 jours dans la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2022**, vont pouvoir bénéficier d'une **aide de 150 euros** pour aider aux dépenses du quotidien. Cette aide leur sera attribuée via une plateforme mise en place par l'union départementale des CCAS, celui de Tassin la Demi-Lune certifiant les déclarations faites par les familles tassilunoises concernées.



## Un cadeau de naissance tout en douceur

Pour saluer la naissance de chaque bébé dans un foyer tassilunois, **la Ville offre désormais aux heureux parents un ravissant bavoir brodé à la main et réalisé par une commerçante de la commune.**

En coton tout doux (lavable en machine, bien sûr), il accompagne joyeusement **les tout premiers repas des plus jeunes habitants !**



## Le pont Esplette : suite

Si la situation du pont Esplette reste très compliquée, **le Maire poursuit sans relâche sa mobilisation** : la première réunion collective avec les différentes parties prenantes qu'il demandait depuis de nombreux mois a enfin pu se tenir **le 3 octobre dernier**. Pour autant, celle-ci n'a pas permis d'avancer sur des solutions rapides et concrètes au phénomène de congestion devenu endémique depuis deux ans, auquel s'ajoute un problème de sécurité très préoccupant : celui des poids-lourds qui empruntent le pont fréquemment en dépit de l'interdiction qui leur est faite. **Pascal CHARMOT a de nouveau alerté** le vice-président de la Métropole en charge de la voirie **pour demander la tenue rapide d'une réunion d'information des riverains et l'organisation d'un comité de pilotage**.

### Tassin la Demi-Lune s'engage contre les violences faites aux femmes



**Le 25 novembre** a été instauré par l'ONU (Organisation des Nations Unies) comme **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes\***. La Ville s'est mobilisée ce jour-là via deux actions :

- la réalisation de **plusieurs milliers de sacs à pain** aux couleurs de l'opération et rappelant le **numéro dédié 3919**, distribués pour sensibiliser les victimes ou les témoins ;
- un **stand d'information** sur le marché des Tuileries, avec la remise de **rubans blancs** confectionnés par les résidents de BeauSéjour.

*\* Cette date a été choisie en 1999 en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes de la République dominicaine brutalement assassinées le 25 novembre 1960 sur les ordres du chef d'État, Rafael Trujillo.*



## L'accueil occasionnel dans les structures de la petite enfance



Permettre aux familles de bénéficier d'un accueil ponctuel pour leurs enfants est un **service essentiel proposé par la Ville pour aider à combattre l'épuisement parental et accompagner le lien parents/enfant**.

Ce mode concerne notamment **les enfants en situation de handicap**, qui peuvent être pris en charge de manière occasionnelle dans les crèches ou chez les assistantes maternelles de la commune.

Or, depuis la crise sanitaire, le nombre d'enfants concernés a diminué. Sur l'ensemble du territoire, **trois enfants en situation de handicap ont été accueillis en 2022**.

Pour toute information sur l'accueil occasionnel : **TASSIN INFO FAMILLES - 06 88 30 02 36**  
[tif@villettassinlademilune.fr](mailto:tif@villettassinlademilune.fr)

Les permanences physiques ont lieu au service Petite Enfance situé à la **Maison des Familles 13 avenue Général de Gaulle**.

# Sodicycle :

## premiers tours de roue à Tassin la Demi-Lune

**C'est un acteur indépendant régional majeur de la vente de cycles qui a ouvert en septembre 2022 au 9 avenue Victor Hugo, sur une surface de vente de 1 300 m<sup>2</sup>. Un lieu idéal selon Frédéric LEDIG, son gérant, pour proposer de belles gammes de vélos électriques ou « musculaires ».**

La devanture rouge et noire très design du magasin donne d'emblée l'impression d'un lieu où l'amateur de vélo peut combler ses exigences en matière de **technicité, qualité et conseils professionnels**.

C'est Martin LEDIG, le père de l'actuel gérant, qui a créé en 1977 à Lyon un premier magasin spécialisé dans la vente, l'entretien, la transformation et la réparation de vélos. A suivi un second à Limas, près de Villefranche-sur-Saône, en 2010. Le souhait de **regrouper les deux surfaces** a pu se concrétiser il y a quelques mois dans ces locaux tassilunois, particulièrement adaptés pour proposer **une expérience d'achat complète à travers plusieurs univers** (route, randonnée, urbain...) ainsi qu'un atelier ultra-moderne, vrai laboratoire technologique dédié à la « petite reine ».

L'offre de Sodicycle passe par une sélection réduite de marques, privilégiant celles porteuses d'un **projet qualitatif et innovant pour les pratiquants**. On peut ainsi retrouver essentiellement deux marques de vélos électriques, Moustache et Specialized, et toute une gamme de vélos « musculaires », dont un « corner » BMX prisé des nombreux clubs présents dans la région.

En plein développement, la pratique féminine est également mise en avant à travers **un espace 100 % dédié aux amatrices de vélo**.

**Un espace de « test » sur simulateur** est également proposé.

Enfin, **une large offre de vêtements et accessoires** est disponible, pour parfaire son look de cycliste branché !



À l'heure du **plein essor des circulations « modes doux »**, voici une enseigne qui devrait rouler pour de longues années.

**i Sodicycle - 9 avenue Victor Hugo**  
**04 37 28 04 03 - [www.sodicycle.com](http://www.sodicycle.com)**  
**Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h | 14 h - 19 h**  
**Samedi : 9 h - 18 h**  
**Parking clients en sous-sol**



## Sauze & Co :

### le traiteur du Bourg de Tassin ouvre sa première boutique

Nombreux sont les Tassilunois qui connaissent Le Sauze Traiteur : cet acteur historique de la restauration événementielle de la ville prépare réceptions et banquets pour les particuliers et les entreprises depuis des décennies. Voici désormais qu'un tout nouveau lieu estampillé « Sauze & Co » ouvre ses portes au 9 avenue Honoré Esplette, après de nombreux mois d'attente pour les gourmands les plus impatients !



C'est dans le cadre d'un appel à projets de la Ville, alors titulaire du droit au bail de l'épicerie Prim'or fermée depuis quelques années, que les gérants de Sauze Traiteur, **Stéphanie et Joffrey GOUX**, ont présenté **leur nouveau « concept Bar »** autour de l'apéritif et de la convivialité.

Ce lieu peut accueillir sur place une vingtaine de personnes. Il a vocation à proposer **une carte « snacking » de qualité**, à base de produits frais et artisanaux, de cocktails originaux ainsi qu'un plat « traiteur » et des pizzas à emporter.

Les clients peuvent également profiter d'une **ambiance chaleureuse et cosy**, dans un commerce entièrement rénové dont le carrelage et quelques rayonnages témoignent du passé de l'ancienne épicerie. Avec cette ouverture, **le commerce du Bourg se renforce encore**, en attendant l'arrivée de nouveaux acteurs dans le cadre du projet du site de l'ancienne poste.

**i Sauze & Co - 9 avenue Honoré Esplette**  
**04 72 38 02 54 - [www.lesauze-traiteur.com](http://www.lesauze-traiteur.com)**  
**Du mercredi au samedi soir : 18 h 30 - 22 h**

# Les rendez-vous culturels à ne pas manquer !

**ALEXIS HK**  
BOBO PLAYGROUND

JEUDI  
12 JANVIER  
20H30

TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT  
PROCHE DE  
LA CULTURE

SAISON  
CULTURELLE  
22-23

trium  
Espace culturel

► **DIMANCHE 4 DÉCEMBRE :**

**9 H - 13 H :**

**Marché des peintres**  
par la Palette des Talents,  
Promenade des Tuileries

**17 H :**

**Concert / Quintette à vent. ONL.**  
Espace culturel L'Atrium

► **MARDI 13 DÉCEMBRE À 14 H 30 :**

**Conférence musicale / Dvořák / 3<sup>e</sup> partie.**  
Espace culturel L'Atrium

► **MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 14 H 30 :**

**Atelier Marionnettes /  
Théâtre d'objets / 6-11 ans.**  
Espace culturel L'Atrium

► **VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 19 H 30 :**

**L'Île au Trésor / Jeune public.**  
Espace culturel L'Atrium

► **MERCREDI 4 JANVIER :**

**Exposition / Vincent, François...**  
Espace culturel L'Atrium

► **JEUDI 12 JANVIER À 20 H 30 :**

**Concert / Alexis HK.**  
Espace culturel L'Atrium

► **MARDI 17 JANVIER À 14 H 30 :**

**Conférence musicale / Dvořák / 4<sup>e</sup> partie.**  
Espace culturel L'Atrium





► **DIMANCHE 22 JANVIER :**

**16 H :**

**La Crisis de la Imaginación / Jeune public**

**17 H :**

**Atelier Acrobaties parents-enfants  
(en lien avec le spectacle) / 4-8 ans.**

Espace culturel L'Atrium

► **VENDREDI 3 FÉVRIER À 20 H 30 :**

**Théâtre / Monsieur Paul.**

Espace culturel L'Atrium

► **JEUDI 9 FÉVRIER À 19 H 30 :**

**Conférence / Réussir en cuisine grâce aux sciences.**

Espace culturel L'Atrium

► **MARDI 21 FÉVRIER À 14 H 30 :**

**Conférence musicale / Grieg / 1<sup>re</sup> partie.**

Espace culturel L'Atrium

► **VENDREDI 24 FÉVRIER À 20 H 30 :**

**Théâtre / Premier Soleil / Roméo et Juliette.**

Espace culturel L'Atrium

**Retrouvez toute la programmation annuelle  
préparée par les équipes de votre Ville,  
et pensez à réserver vos places sur :**  
[atrium-tassin.fr/programme](http://atrium-tassin.fr/programme)

**Et pour Noël, n'hésitez pas à offrir  
ou à faire découvrir  
des spectacles et des abonnements  
à l'Espace culturel L'Atrium !**

**LA CRISIS DE LA IMAGINACIÓN**  
COMPAGNIE RAUXA - ESPAGNE

**DIMANCHE  
22 JANVIER  
16H**

**TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELEMENT  
PROCHE DE  
LA CULTURE**

SAISON  
CULTURELLE  
22-23

**LA** atrium  
Espace culturel



## Ça bouge toute l'année à Tassin la Demi-Lune !

▶ **JEUDI 8 DÉCEMBRE DE 17 H À 20 H :**  
**FÊTE DES LUMIÈRES**

Promenade des Tuileries

Retrouvez tout le programme en pages 12 et 13  
du magazine ou sur le site de la Ville :

[tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)

▶ **SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 14 H À 18 H :**  
**L'ARBRE DE NOËL**  
**DES AGENTS DE LA VILLE (MASCOT)**

▶ **JEUDI 19 JANVIER :**  
**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE**

Espace culturel L'Atrium

 + d'infos : [tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr)



## Et aussi...

▶ **VACANCES DE NOËL :**  
**DU 16 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER**

▶ **CHANTIERS JEUNES :**  
**DU 6 AU 10 FÉVRIER**

Inscriptions & infos :

[animation@villetassinlademilune.fr](mailto:animation@villetassinlademilune.fr)

▶ **VACANCES D'HIVER (ZONE A) :**  
**DU 3 AU 20 FÉVRIER**

## Permanences du Maire

Le Maire **Pascal CHARMOT** reçoit régulièrement les Tassinlois qui souhaitent échanger, lors de permanences en Mairie et de quartier, comme lors de cette matinée en présence de **Caroline ACQUAVIVA**, adjointe au social et à la petite enfance.

Ces entretiens sont **individuels et sans rendez-vous**.  
Tous les créneaux sur :

[tassinlademilune.fr/mairie/le-maire-et-les-elus](http://tassinlademilune.fr/mairie/le-maire-et-les-elus)



### PROCHAINES DATES

▶ **SAMEDI 21 JANVIER DE 9 H À 11 H 30 :**  
**À L'Espace sportif des Coquelicots**

Permanence décentralisée / Quartier L'Aigas-Grand Bois-Méginand  
Avec **Ghislaine BOUVIER**, adjointe aux commerces

▶ **SAMEDI 4 FÉVRIER DE 9 H À 11 H 30 :**  
**En Mairie**

Avec **Mathieu KALITA**, conseiller municipal délégué au numérique

▶ **SAMEDI 4 MARS DE 9 H À 11 H 30 :**  
**À la Médiathèque Médialune**

Permanence décentralisée / Quartier Hôtel de Ville-3 Renards

**Prochain Conseil municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville :**  
**MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 19 H**

### MAISON DES FAMILLES

▶ **SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 10 H À 12 H :**  
Matinée « Préparer le passage à la retraite »

▶ **VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 16 H 45 :**  
Atelier « Histoires de Noël »

▶ **SAMEDI 17 DÉCEMBRE DE 10 H À 12 H :**  
Atelier « Autour de Noël »

▶ **MERCREDI 21 DÉCEMBRE À 11 H :**  
Ciné-conférence Jeune Public / Les Pirates. Espace culturel L'Atrium



## Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune rassemble toutes les composantes de la famille centriste jusqu'aux écologistes pragmatiques.

Nos 8 élus ont l'honneur de vous représenter au Conseil municipal et d'y porter une voix différente, pour faire de notre commune une ville toujours plus verte, plus dynamique et plus sûre.

Nous nous sommes engagés à vous rendre régulièrement compte de notre action, en toute transparence.

Aussi pour découvrir nos propositions et retrouver des points complets sur les dossiers, nous vous donnons rendez-vous sur [www.mieuxvivreatassin.fr](http://www.mieuxvivreatassin.fr)

Vous pouvez également nous écrire à [contact@mieuxvivreatassin.fr](mailto:contact@mieuxvivreatassin.fr) ou nous joindre au 07 83 89 81 27.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,  
Marielle MARGERI, Yves MEJAT, Martine ESSAYAN,  
Cédric VERNET et Benoît FERRAND

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

## Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

### **Vous rendre compte sur les grands dossiers de la commune**

Nous avons pris l'engagement de vous rendre compte régulièrement de la situation préoccupante du Pont Esplette, dont la propriété appartient à la Métropole et qui enjambe les terrains de la SNCF.

Après des demandes répétées du Maire Pascal CHARMOT et de Katia PECHARD, 1<sup>re</sup> adjointe, depuis des mois, une toute première réunion collective avec les représentants de la Métropole, de SNCF Réseaux et de la commune sur la situation du Pont Esplette, a pu enfin se tenir le 3 octobre dernier. Cette première réunion collective était la bienvenue, d'autant qu'elle s'est tenue en présence des collectivités responsables de cet ouvrage, la Métropole en tant que propriétaire et la SNCF dont l'ouvrage sert de support à la signalisation des voies, à leur franchissement, et proche de la gare, afin de permettre un état des lieux complet et de clarifier la situation.

Nous avons rappelé à nouveau, au nom des habitants du Bourg, combien la situation nous préoccupe, puisque l'état très dégradé de ce pont nécessite son remplacement entier, avec des délais évidemment très longs et très incertains, et une multiplication des acteurs et des contraintes. Vous savez que nous alertons la Métropole écologiste de Lyon depuis fin 2020 sur la situation de ce pont passé subitement en circulation par alternat, en raison de graves problèmes de sécurité, et sur les enjeux de mobilité très forts pour les habitants du Bourg et les écoliers des différents groupes scolaires à proximité immédiate – plus de 2 000 enfants sont accueillis entre l'Institution Saint-Joseph, les écoles Saint-Claude et Baraillon – outre les flux automobiles quotidiens sur cette voirie fortement sollicitée, servant de *shunt* entre le sud et le nord, ce qui entraîne pour tous une congestion automobile très dense aux heures de pointe tout particulièrement.

Nous avons demandé à la Métropole deux choses immédiates : une réunion à destination des riverains afin de donner un niveau de connaissance et d'information commun à tous, aussi juste et clair que possible, ainsi que de faire installer un dispositif de caméras ou de radars à destination des poids lourds qui empruntent fréquemment le pont malgré l'interdiction.





TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT  
PROCHE DES  
COMMERCES



CONSEIL DU PÈRE NOËL :

“ POUR VOS COURSES DE FIN  
D'ANNÉE, DESTINATION LES  
300 COMMERCES DE PROXIMITÉ  
DE TASSIN LA DEMI-LUNE ! ”